



Demande de règlement temporaire de la circulation

Pour des raisons d'organisation, il est impératif d'envoyer la demande à l'administration communale par courrier (Administration communale de Walferdange, B.P.1 L-7201 Walferdange) ou par email (secretariat@walfer.lu) **au moins 10 jours avant le début des travaux.**

Société / Association * :

Nom et prénom * :

Adresse * : N° Rue

L- Localité

Téléphone * : Email * :

Motif du règlement :

(Déménagement, emménagement, livraison, mise en place d'une benne, fête, travaux de ..., etc.)

- Je désire occuper 1 voie de circulation
- Je désire occuper 2 ou plusieurs voies de circulation
- Je désire occuper le trottoir : Un passage de largeur min. 1,10m est garanti pour les piétons
 Les piétons doivent être déviés
- Je nécessite une interdiction de stationnement (signal C,18 du Code de la Route) sur une longueur de : (p.ex. sur 2 emplacements, 20 mètres, etc.)
- Autre (à préciser) :

Lieu d'application du règlement :

Adresse * : N° Rue

L- Localité

Durée de l'application du règlement :

Début (date / heure) * :

Fin (date / heure) * :

* Champs obligatoires

Les mesures de sécurité et le code de la route en vigueur sont à respecter.

A ajouter en cas de chantier / route barrée :

Un plan de situation indiquant les limites du chantier avec les mesures et un passage à piétons sécurisé d'une largeur de 1,10 m.

Date de la demande : Signature :

Toute demande incomplète ne sera pas prise en considération !

Pour la mise en place des panneaux de signalisation par le service technique, une taxe de 50 € sera facturée.



Note relative à la protection des données

Conformément à la législation en matière de protection des personnes physiques à l'égard du traitement de données à caractère personnel, l'Administration communale de Walferdange précise que les données collectées par ce formulaire font l'objet d'un traitement par le service **Mobilité et Écologie** dans le cadre de l'organisation et le suivi de travaux futurs.

La durée d'utilité administrative des données fournies est de **2 ans** après finalisation de votre dossier. Les informations seront traitées dans le respect de la législation en vigueur. Les données personnelles pourront être consultées en cas d'incident par les forces de l'ordre comme l'Administration communale de Walferdange.

Le responsable de traitement de la Commune de Walferdange est le collège des bourgmestre et échevins dont le siège se situe Place de la Mairie, B.P. 1 L-7201 WALFERDANGE.

Pour tout renseignement relatif au traitement de vos données à caractère personnel ou l'exercice de vos droits en vertu du Règlement Général sur la Protection des Données (UE) 2016/679., vous pouvez vous adresser au délégué à la protection des données :

Administration communale de Walferdange

Délégué à la protection des données

B.P. 1 L-7201 Walferdange

par mail : gdpr@walfer.lu

Vous pouvez également adresser une réclamation à la Commission Nationale pour la Protection des Données : 15, Boulevard du Jazz, L-4370 Belvaux.